

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'ANNÉE 2020

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée aux citoyens des municipalités locales de la MRC de Beauharnois-Salaberry, que conformément à l'article 176.1 du *Code municipal du Québec*, le rapport financier ainsi que le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020 seront déposés devant le Conseil des maires de la MRC de Beauharnois-Salaberry lors de la séance ordinaire du 19 mai 2021.

Avis donné à Beauharnois, ce treizième (13^e) jour du mois de mai de l'an deux mille vingt-et-un (2021).

(Original signé)

Linda Phaneuf, urb.
Directrice générale et secrétaire-trésorière